

ARRET DE L ALCOOL

Par Iolïe56 Postée le 25/09/2020 14:39

y a t il des personne alcoolique qui ont deja reussi a se seuvré et a ne pas retomber dans l alcool?

Mise en ligne le 28/09/2020

Bonjour,

Vous posez une question très générale à laquelle nous pourrions répondre simplement oui, mais il est nécessaire de dire que la réponse tient surtout de la situation singulière de la personne et du contexte dans laquelle elle se trouve.

Le sevrage est la privation d'alcool pour le corps sur une période de 5 à 7 jours. Il est important que le sevrage s'effectue sous surveillance médicale, soit dans le cadre d'une hospitalisation ou avec un accompagnement d'un médecin si cela se déroule à domicile (en ambulatoire).

Le sevrage à l'alcool peut se montrer dangereux voir mortel dans de rares cas pour une personne alcool-dépendante, s'il n'est pas encadré médicalement.

Parfois la démarche de sevrage va suffire à une personne pour cesser les consommations d'alcool.

Pour d'autres personnes, il faudra un accompagnement régulier après le sevrage pour tenter de consolider l'arrêt. Son parcours peut ensuite comporter son lot de "rechutes", cela s'avère assez fréquent. Mais il arrive pour certaines personnes que la démarche de soin réussisse et qu'il n'y ait pas de "rechutes". Chacun(e) avance à son rythme, l'important est d'oser demander à nouveau de l'aide et de ne pas culpabiliser face à ces reconsommations.

En effet, chez beaucoup de personnes consommatrices régulières d'alcool, il y a un lien étroit entre consommations et émotions. Il y a souvent une recherche d'apaisement temporaire d'un mal-être à travers ces consommations.

Chez ces personnes, un suivi psychologique en libéral ou au sein d'un service d'addictologie sera d'autant plus pertinent pour éviter la rechute.

Il est possible de se faire accompagner en amont et en aval d'une démarche de sevrage par des professionnels spécialisés dans ce domaine.

Il existe des lieux gratuits et confidentiels qui accueillent dans un cadre non-jugeant. Ce sont des Centres de Soin d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA).

Les professionnels qui y exercent sont en général médecin addictologue, psychologue, infirmier... Ils peuvent aider à préparer un sevrage en étant soutenant et en informant, et peuvent proposer également un accompagnement après le sevrage.

Si cela vous intéresse, nous vous transmettons pour information des coordonnées de CSAPA dans le secteur géographique qui figure dans votre message.

Par ailleurs, il existe aussi des groupes d'entraide comme les Alcooliques Anonymes qui permettent également de se détacher du produit de manière durable. Nous vous transmettons également un lien à ce sujet.

Si vous souhaitez nous en dire plus sur le contexte qui amène votre questionnement, vous pouvez contacter un de nos écoutants.

Nous sommes accessibles 7j/7j, par téléphone au 0 980 980 930 (anonyme et non surtaxé) de 8h à 2h du matin ou par le Chat de notre site Alcool Info Service de 9h à Minuit.

Bien cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SU

CSAPA DOUAR NEVEZ: SITE DE LORIENT

39 rue de la Villeneuve
56100 LORIENT

Tél : 02 97 21 47 71

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Sur rendez-vous Lundi-Mardi-Mercredi et Jeudi: 8h00-19h00 Vendredi 8h-17h30

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place et sur rendez-vous - Consultation à la Maison des Adolescents de Lorient (3 boulevard de la République) sur rendez-vous au 02-97 64 71 33

Substitution : Délivrance de traitement de substitution pour les usagers suivis

COVID -19 : Accueil sur rendez-vous avec respect des gestes barrières.

[Voir la fiche détaillée](#)

CSAPA DOUAR NEVEZ

6 rue du capitaine Jude
56000 VANNES

Tél : 02 97 01 34 18

Site web : www.douarnevez.com

Accueil du public : Lundi 8h45-18h. Mardi 8h45-14h et 17h-19h. Mercredi 8h45-16h. Jeudi 8h45-18h30. Vendredi 8h45-16h.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place et sur rendez vous. Permanence de consultation sur rendez-vous, à la maison des adolescents de Vannes le mercredi et à l'Antenne du Csapa de Auray.

COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.

Substitution : Unité Méthadone pour les usagers suivis au Csapa : prescription et délivrance tous les jours de 9h30 à 13h00

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Arreter, comment faire?](#)

Autres liens :

- [L'entraide entre pairs](#)